

Vous êtes une commune ou un EPCI

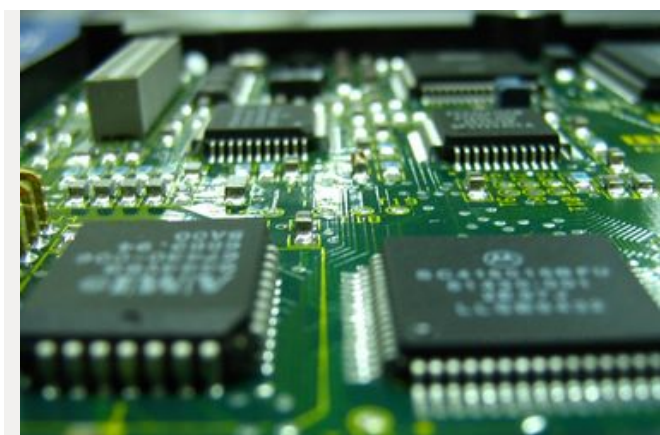
Les archives produites par les collectivités territoriales et leurs groupements sont des archives publiques dont la conservation est organisée dans l'intérêt du public.



Les responsabilités et obligations des communes et des EPCI



Le traitement de vos archives



Les archives électroniques



La conservation dans votre local d'archives



La communication



Le soutien aux communes



Sinistre : les bons réflexes



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON